



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

**Collège Jean ROSTAND
CAPBRETON**



Section football du collège Jean Rostand Capbreton – 2021/2022

PRESENTATION

La section sportive de Capbreton est ouverte aux élèves (filles et garçons) du collège de la sixième à la troisième.

Ces élèves doivent être licenciés dans un club de football.

Deux créneaux horaires, intégrés dans l'emploi du temps, sont prévus pour la pratique du football.

ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par des éducateurs et enseignants diplômés :

Yohan THEVENIAU	Responsable Technique de la section sportive. Titulaire du BMF
Hans BACQUET	Entraîneur responsable section fille. Titulaire du BMF
Philippe SALSAMENDI	Educateur adjoint. Diplômé du CCF1. Spécifique gardien
Xavier ESTRUCH	Professeur d'EPS du collège Jean Rostand, coordonnateur de la section football.

OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Permettre la pratique intensive du football tout en continuant une scolarité normale.
- ✓ Poursuivre les mêmes études que les autres élèves de leur classe tout en ayant des horaires aménagés.
- ✓ Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et leur utilisation dans le jeu.

ORGANISATION SCOLAIRE DE LA SECTION

Les horaires des classes ayant des élèves de la section sportive sont aménagés afin de permettre l'entraînement sportif.

Compte tenu de la densité de l'emploi du temps, il paraît nécessaire de souligner que le candidat devra posséder un bon niveau scolaire et de la rigueur dans l'organisation de son travail.

Une consultation des dossiers scolaires des élèves est ainsi prévue.

ORGANISATION SPORTIVE DE LA SECTION

Les entraînements ont lieu deux jours par semaine :

- ✓ Les mardis de 15h à 17h pour les garçons.
- ✓ les vendredis de 16h à 17h30 pour les garçons et les filles.

4 à 5 mercredis après-midi seront obligatoires dans l'année pour le Cross, les rencontres du championnat UNSS et les matchs amicaux contre les autres sections sportives football.

L'élève est à la disposition de son club pour les matchs de championnat ou de sélection départementale, régionale ou nationale.

LES INSTALLATIONS

- ✓ Le terrain d'entraînement (annexe du stade municipal de Capbreton) se trouve à proximité du collège pour la pratique en plein air.
- ✓ Le responsable technique de la section vient chercher les élèves, les accompagne au stade et les ramène au collège.



Joueurs en action lors d'une situation de jeu

TESTS D'ENTREE

Les Tests d'évaluation auront lieu **le mardi 17 mai 2022 de 17h30 à 19h** au terrain municipal de **Capbreton**.

Pour participer à ces tests vous devez récupérer le dossier d'inscription auprès de votre club et/ou du DLF (téléchargeable sur le site du District des Landes de Football). **Le dossier est à retourner à M ESTRUCH au collège au plus tard le mercredi 11 mai 2022.**

LIENS et CONTACTS

Site du Collège : <http://www.collegejeanrostandcapbreton.fr/>

Site du District des landes : <http://landes.fff.fr/>

Yohan THEVENIAU : 06.18.54.39.67

Hans BACQUET : 06.83.12.25.62

Xavier ESTRUCH : 06.16.91.56.99

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier d'inscription comprend :

- UN VOLET SCOLAIRE.
- UN VOLET SPORTIF.
- UN VOLET MEDICAL.

LE VOLET SCOLAIRE

- Photocopies des bulletins des trois trimestres de l'année en cours. Le bulletin du dernier trimestre, portant la décision d'orientation du chef d'établissement d'origine doit être envoyé dès réception par la famille.

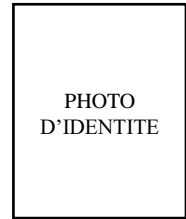
LE VOLET SPORTIF

- Une copie de la licence de la saison passée
- Un document précisant les performances et/ou le niveau du joueur, l'avis de l'entraîneur et du professeur d'EPS.

LE VOLET MEDICAL

- Un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).

FICHE DE
CANDIDATURE



Joindre avec :

- ✓ 1 copie de la licence 2021/2022
- ✓ La fiche de l'examen médical.
- ✓ La lettre de motivation.
- ✓ Les photocopies des bulletins trimestriels ou semestriels.

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Adresse de la famille :
.....CP : VILLE :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Classe actuelle et établissement :

Orientation prévue pour classe de :

Langue 1 : Langue 2 :

Régime prévu : Demi-pensionnaire – Externe (Entourer la mention choisie).

Signature des parents ou responsables légaux :

=====

Club : Numéro de licence :

Nom de l'entraîneur : Nombre d'entraînements par semaine :

Téléphone : Email :

.....

Avis de l'entraîneur

.....
.....
.....
.....

Signature de l'entraîneur :

FICHE
MEDICALE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids :

Remarques :
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, ...

.....
.....
.....

Remarque :

.....
.....

"CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION "

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné
ce jour Mr, Mlle et n'avoir décelé aucune contre-indication
médicale à la pratique et l'entraînement du football dans la section sportive.

Date

Signature et cachet :

J'indique mes coordonnées afin d'être tenu informé de l'évolution de l'état de santé de
mon (ma) patient(e): Dr Téléphone :

CONTRAT EDUCATIF

L'entrée et le maintien de l'élève dans la section sportive seront assurés à condition que soient respectés les aspects suivants :

- ✓ Un travail scolaire régulier, approfondi et des résultats en rapport avec le niveau de la classe et les capacités de l'élève.

En cas de redoublement ou de problèmes de comportement, le maintien dans la classe accueillant la section sportive peut être remis en cause. Une appréciation spécifique sera portée sur le bulletin trimestriel.

- ✓ La participation régulière de l'élève aux épreuves organisées dans le cadre de l'UNSS.
- ✓ Un engagement personnel dans la vie de l'établissement (prise de responsabilité)
- ✓ Un comportement dans l'établissement respectueux, en accord avec le Règlement Intérieur et les objectifs du projet d'E.P.S.

- Développement de la responsabilité
- Développement de l'autonomie
- Développement de la solidarité

L'élève : Je m'engage à respecter les termes du contrat.

NOM :Prénom :Signature :

La famille : Je m'engage à faire respecter par mon enfant les termes du contrat.

NOM :Prénom :Signature :

En cas de non-respect des termes du contrat l'élève :

- Sera suspendu d'entraînement et placé en étude surveillée au Collège.
- Sera renvoyé dans le collège du secteur à la fin de l'année scolaire.